



Communiqué de presse Conf. de presse QUARTET

17 septembre 2002

CONFERENCE DE PRESSE DU QUARTET

Un nouveau plan de route prévoyant le règlement du conflit israélo-palestinien dans un délai de trois ans a été présenté ce matin par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, lors d'une conférence de presse. M. Annan s'exprimait au nom du quartet qui a ce matin même tenu des négociations avec les Ministres des affaires étrangères de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban, de la République arabe syrienne et de l'Arabie saoudite, ainsi qu'avec des représentants des autorités israéliennes et palestiniennes. Cette réunion, qualifiée d'historique par le Secrétaire général, a abouti à un plan en trois phases. A chaque phase, la réciprocité prévaut et les deux parties doivent avancer dans la mise en oeuvre des réformes. Etaient également présents à la conférence de presse M. Igor Ivanov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie; M. Colin Powell, Secrétaire d'Etat américain; et trois représentants de l'Union européenne : M. Per Stig Moeller, Ministre danois des affaires étrangères, s'exprimant au nom de l'Union européenne; M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité; et M. Chris Patten, Commissaire européen aux affaires extérieures.

Ce plan couvre les dimensions politiques, économiques, humanitaires et institutionnelles préfigurant la création d'un Etat palestinien. Dans sa phase initiale (2002 à mi-2003), le plan a pour objectif d'arriver à un niveau de sécurité complet, avec le retrait des forces israéliennes sur leurs positions du 28 septembre 2000 et le soutien aux Palestiniens pour leur permettre de tenir des élections libres début 2003 en accord avec les recommandations du Groupe de travail du Quartet sur la réforme.

Lors de la deuxième phase, en 2003, les efforts vont se concentrer sur la création d'un Etat palestinien, dans le cadre de frontières provisoires, avec une nouvelle constitution.

Au cours de la troisième phase, de 2004 à 2005, des négociations palestino-israéliennes visant à un règlement définitif en 2005 sont prévues. Ce règlement devra être basé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et le retrait d'Israël dans des frontières sûres et reconnues.

Dans le cadre de la reprise des activités économiques, le quartet se félicite de la décision d'Israël de rendre les recettes fiscales confisquées aux autorités palestiniennes depuis septembre 2000 et demande à Israël d'établir à cette fin des transferts mensuels de fonds au Ministère des Finances palestinien. Les deux parties devront oeuvrer pour assurer un fonctionnement efficace des services de police et des services publics.

Le respect par les parties de chaque phase sera contrôlé et évalué par le quartet. Le quartet continue par ailleurs d'examiner la possibilité d'une conférence internationale et reste attaché à une solution juste et durable.

A la question de savoir si le mécanisme d'évaluation et de contrôle prévu par le quartet ne pourrait pas être détourné, M. Kofi Annan a répondu que le succès du processus dépendra des mesures que prendront les parties et de l'espoir d'une solution politique.

Un correspondant a demandé quelle était la position américaine sur la tenue d'élections en Palestine, rappelant qu'Israël a dit qu'il ne permettrait pas que des élections aient lieu tant qu'Arafat serait en place. M. Powell s'est prononcé en faveur de la tenue d'élections en Palestine l'année prochaine. « Il faudra voir ce qu'il en est des modalités de participation, mais nous devons permettre au peuple palestinien de s'exprimer par la voix des urnes », a-t-il dit.

Après qu'on lui ait demandé si les autorités américaines étaient disposées à travailler avec n'importe quel dirigeant choisi par le peuple palestinien, M. Powell a répondu qu'il pensait que le leadership de Arafat avait échoué et que le peuple palestinien cherche maintenant un nouveau type de leadership. « Nous n'allons pas dicter au peuple palestinien qui il doit choisir mais nous devons garder l'option d'un leader efficace qui pourra conduire vers la paix ».

En ce qui concerne le détournement par le Hezbollah des eaux du fleuve Hazbani dans le nord d'Israël, le Secrétaire d'Etat américain a indiqué que des experts américains examinent la situation. « Nous enverrons d'autres experts et aurons bientôt une réponse définitive ».

A un correspondant qui se demandait si la position prise sur les colonies de peuplement n'était pas un échec pour les Palestiniens, M. Kofi Annan a indiqué que le quartet demande le retrait d'Israël des nouvelles positions. De façon plus importante, nous offrons une perspective d'Etat afin que des mesures concrètes soient prises dans le sens d'un règlement du conflit.

Répondant à une question sur la crédibilité de la lettre l'Iraq et son accord de coopération, M. Kofi Annan a déclaré que la décision de l'Iraq doit être perçue comme le début d'un processus et non pas comme une fin en soi. A titre d'illustration, il a mentionné le travail remarquable et incroyable réalisé par les inspecteurs des Nations Unies entre 1991 et 1996, en matière de destruction d'armes allant des armes balistiques aux armes chimiques ou biologiques. Nous devons prendre des mesures adéquates, a-t-il ajouté, pour que les inspecteurs puissent accomplir leur travail sans contrainte et avec la pleine coopération de l'Iraq.

De son côté, le Secrétaire d'Etat américain a déclaré que la meilleure façon de ne pas répéter les erreurs de ces douze dernières années était de mettre nos ambitions sous forme d'une nouvelle résolution. Car, a-t-il précisé, l'Iraq a réagi à une pression de la communauté internationale en matière d'inspection des armes et il reste d'autres problèmes en suspens comme le traitement des minorités dans le pays, le terrorisme et le retour des prisonniers du dernier conflit. En ce qui concerne ces différentes questions, il s'agit de voir avec les partenaires du Conseil de sécurité quelles réponses nous pouvons formuler. Il a prévenu que ce serait une erreur de dire que tout va bien maintenant parce que nous sommes en possession d'une lettre d'un ministre iraquien.

Le Ministre russe des affaires étrangères s'est félicité de ce que le Conseil de sécurité et la communauté internationale aient obtenu le retour des inspecteurs en Iraq, parce que nous tous sommes préoccupés par le problème de production d'armes de destruction massive. Il s'agit d'avoir des réponses à nos craintes et seuls le travail des inspecteurs et la coopération de Bagdad permettront de dissiper nos inquiétudes à ce sujet.

Concernant le retour des inspecteurs en Iraq, le Secrétaire général des Nations Unies a précisé qu'ils étaient disposés à procéder aussi rapidement que possible. Pour le moment, a-t-il ajouté, nous devons nous baser sur les résolutions existantes, étant entendu qu'il s'agit de procéder à de nouveaux ajustements

Répondant à une question sur le refus russe face à une nouvelle résolution, le Ministre russe des affaires étrangères a précisé que la reprise des activités des inspecteurs ne nécessite pas l'adoption d'une nouvelle résolution, puisque les résolutions pertinentes existent déjà en ce domaine. En ce qui concerne les autres problèmes qui ne concernent pas les armes de destruction massive, le Conseil de sécurité doit étudier ce qu'il est possible de faire et d'entreprendre, de manière à combler les lacunes des régimes précédents. Dans le même ordre d'idées, le Ministre danois des affaires étrangères a souligné la nécessité pour le Conseil de sécurité de voir si ce que l'Iraq accepte correspond aux exigences du Conseil de sécurité.

Répondant à une question sur la conduite à suivre dans l'éventualité d'un refus de l'Iraq de permettre l'accès des inspecteurs aux sites, le Ministre russe des affaires étrangères a répondu que, dans ce cas, le Conseil de sécurité devrait examiner toutes les possibilités de répondre à un tel refus. Le Secrétaire d'État américain, quant à lui, a indiqué que le Conseil de sécurité doit examiner les circonstances dans lesquelles les inspecteurs effectuent leur travail et que tout manquement de la part de l'Iraq doit être considéré dans le cadre du Conseil de sécurité.

* * * * *